

Objet : Appel aux candidats à une désignation à titre temporaire dans l'enseignement organisé par la Communauté pour l'année scolaire 2011-2012

**Réseaux : Communauté française – Plein exercice (hors Enseignement supérieur)
– Internats et Homes d'accueil**

Période : 2011-2012

Aux Chefs des établissements d'enseignement organisés par la Communauté française,

Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Communauté française,

Aux administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécialisé de la Communauté française,

Pour information :

A Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement,

A Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique,

Aux membres du Service général de l'Inspection,

Aux Directeurs(trices)-Président(e)s des Hautes Ecoles organisées et subventionnées par la Communauté française,

Aux Directeurs(trices) des Centres de dépaysement et de plein air, du Centre d'autoformation et de formation continuée à Huy, du Centre technique et pédagogique à Frameries, du Centre des technologies agronomiques à Strée et du Centre technique horticole à Gembloux,

Aux Directeurs(trices) des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Communauté française ;

A Mesdames et Messieurs les Recteurs des Universités

Aux syndicats du personnel enseignant.

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	A.G.P.E. Madame Duvivier Murielle Téléphone 02/413.23.95		
<u>Destinataire</u>	Voir ci-dessus		
<u>Contact</u>		recrutement.enseignement@cfwb.be Téléphones :02/413.27.83 ou 02/413.35.85 ou 02/413.27.91 ou 02/413.39.40	
<u>Document à renvoyer</u>			
<u>Date limite d'envoi</u>			
<u>Objet</u>	Appel aux candidats à une désignation à titre temporaire dans l'enseignement de la Communauté française pour l'année 2011-2012		

Renvoi (s) :

Nombre de pages : 5

- annexe :

Mots clés :

Aux chefs des établissements d'enseignement
de la Communauté française

Bruxelles, le 9 décembre 2010

Réf : dc temp appel2011 élect avert

OBJET : Appel aux candidats à une désignation à titre temporaire dans l'enseignement de plein exercice (fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé) et dans les internats autonomes et homes d'accueil du réseau organisé par la Communauté française.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'**appel aux candidats à une désignation à titre temporaire dans l'enseignement de plein exercice** (fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé), **pour l'année scolaire 2011-2012, comporte deux nouveautés** par rapport aux éditions antérieures.

1. Publication le 4 janvier 2011.

Cet appel sera publié au **Moniteur belge** dès le 4 janvier 2011, soit une semaine plus tôt que d'habitude et encore durant les vacances scolaires.

2. Utilisation d'un formulaire électronique.

La réponse à cet appel s'effectuera dorénavant uniquement par l'utilisation d'un **formulaire électronique** qui récolte les renseignements nécessaires au traitement des candidatures. Il doit être complété en ligne via internet à l'adresse suivante : www.reseaucf.cfwb.be
L'utilisation du formulaire électronique génère automatiquement **une lettre de candidature**, qui reprend une synthèse des informations encodées.

Cette lettre devra être imprimée et envoyée, sous peine de nullité, par pli recommandé, le 31 janvier 2011 au plus tard (la date de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Ministère de la Communauté française
Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française
Direction de la Carrière des personnels
RECRUTEMENT PLEIN EXERCICE Bureau 3E323
APPEL 2011
Boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES.**

Je vous saurais gré **d'informer, dès à présent**, les membres de votre personnel de cette nouvelle procédure et de ces nouveaux délais. **Si, parmi eux, des candidats ne sont pas équipés du matériel informatique nécessaire**, je vous prie de **bien vouloir mettre celui de votre établissement à leur disposition** au cours du mois de janvier 2011.

Je vous remercie à l'avance de votre mobilisation à ce propos.

Le Directeur général,

Bernard GORET.